Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 53 (2006)

Heft: 4-5

Artikel: Sous le signe du bison

Autor: Mathey, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-370421

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE

Sous le signe du bison

C'est au restaurant du Mont d'Orzeires au Pont s/Vallorbe que s'est tenue l'Assemblée générale ordinaire de l'ACVSPC, sous la présidence de René Devantay. Malheureusement, le temps pluvieux et froid n'a pas permis aux 21 participants de prendre le temps de visiter le parc (Juraparc qui abrite bisons, loups, ours, etc.). Après la partie officielle, Claude Rutishauser, chef ORPC de la région Orbe, a présenté un exercice d'évacuation d'un village, suite à un accident impliquant un camion transportant du chlore et quelques voitures.

RENÉ MATHEY

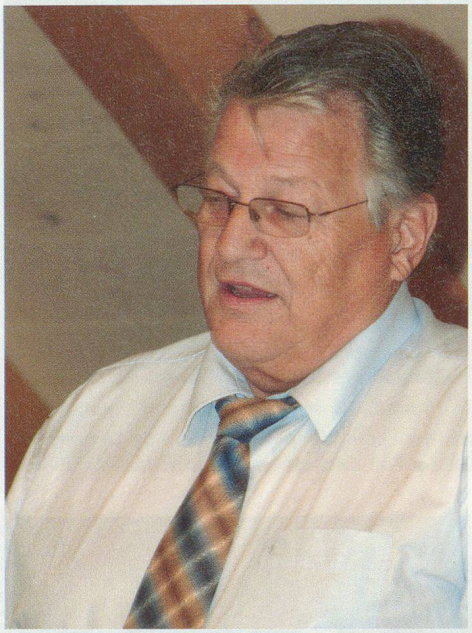

René Devantay, président de l'ACVSPC.

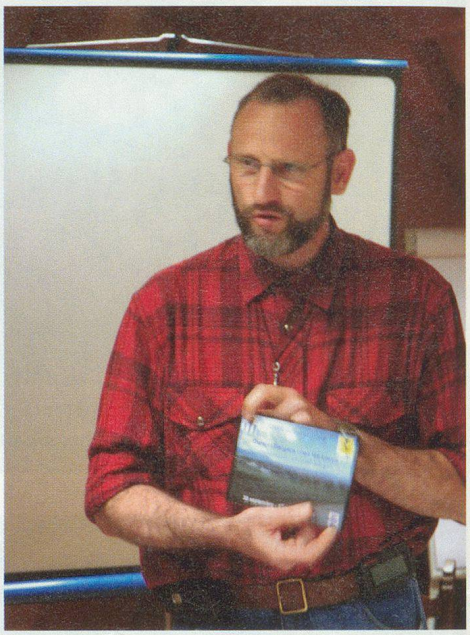

Claude Rutishauser présente le DVD de l'exercice d'évacuation du village de Sergey.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

Avant d'entamer la partie statutaire, jetons un coup d'œil sur ce lieu enchanteur qu'est Juraparc. Le site Internet le décrit ainsi: «Situé à mi-chemin entre Vallorbe et la vallée de Joux, dominé majestueusement par la Dent de Vaulion, paradis des chamois. Des bosquets de sapins délimitent harmonieusement des prairies où paît un troupeau de bisons d'Amérique, rejoint depuis peu par une meute de loups d'Europe et par une famille d'ours bruns. Un chalet d'alpage, aménagé en restaurant (1972) puis développé par la suite. Le site accueille des bisons en 1987. En 2001, après 5 années de travail et de persévérance, la famille Blanc peut enfin concrétiser son projet: réunir des ours et des loups dans le même parc.»

La visite d'une longueur totale de 1 kilomètre se fait par un chemin d'accès amenant les visiteurs à une passerelle d'observation d'une longueur de 400 mètres située à environ 3 mètres du sol. Soulignons aussi que le parc est accessible aux fauteuils roulants. La sécurité du public et des animaux a, en effet, toujours été un souci prioritaire: si une clôture à vaches consolidée suffisait pour les bisons, il n'en était pas de même pour les loups et les ours. Ainsi, une palissade de bois lisse de 3,50 m de haut a été aménagée de manière à empêcher les plantigrades de grimper.

Enfin, et cerise sur le gâteau, il est possible de déguster quelques mets préparés à base de viande de bison.

Assemblée générale

On peut souligner d'emblée que si l'ACVSPCV est forte de 205 membres (dont 14 démissions mais aussi l'admission de 3 nouveaux membres), seules 21 personnes étaient présentes ce qui, sur le fond, correspond en pourcentage à ce que l'on peut constater lors de la majorité des assemblées d'associations. Par contre, plus de 80 personnes se sont excusées.

Dans son rapport, René Devantay constate, une fois de plus, que la réorganisation de la protection civile, dans le cadre du concept de protection de la population, n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. Il ajoute que «l'intérêt à la cause de la protection civile n'est de loin plus aussi porteur. Quant à l'attractivité pour notre association, elle doit sans cesse être renouvelée, chose qui devient de plus en plus difficile. Quant à la promotion, pour notre association, auquel votre comité voue un grand intérêt, les résultats ne sont pas très encourageants.»

Au-delà de ce constat un peu désabusé, le président se félicite pourtant des actions entreprises par l'Union suisse pour la protection civile (USPC) qui donnent l'impression de faire avancer un semblant de réponse à la sempiternelle question: mais à quoi sert donc la protection civile? La situation financière de l'ACVSPCV est saine et c'est sans surprise que les membres ont accepté les comptes.

Après la partie statutaire, Claude Rutishauser, chef de l'ORPC Orbe, a relaté un exercice d'évacuation du village de Sergey (près de l'Abergement) suite à un accident de la circulation impliquant un camion transportant du chlore et quelques voitures. Plus de 100 personnes ont été engagées pour réaliser cet exercice qui a été très riche en enseignement. L'ORPC d'Orbe a d'ailleurs réalisé un film sur DVD non seulement pour immortaliser l'événement mais aussi à but pédagogique. □

Une salle clairsemée... mais attentive.